



CACES® R483 - Catégorie B - Formation grue mobile - Recyclage

Personnes concernées

Toute personne expérimentée, appelée à manipuler une grue mobile.

Objectifs de la formation CACES® R483 Catégorie B (recyclage)

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des grues mobiles toutes catégories confondues et maîtriser les compétences suivantes :

- Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'une grue mobile à flèche télescopique.
- Réaliser les opérations d'élingage des charges en sécurité.
- Réaliser les opérations de conduite et les manoeuvres d'une grue mobile à flèche télescopique, en respectant les règles de sécurité.
- Réaliser les opérations de conduite et les manoeuvres d'une grue mobile à l'aide d'une télécommande en respectant les règles de sécurité (optionnel).
- Circuler en charge avec une grue mobile de catégorie B (optionnel).
- Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien quotidien de la grue mobile à flèche télescopique en identifiant les éventuels dysfonctionnements ou anomalies (câbles de levage, assemblages, structure) pour en rendre compte.

Contexte

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084 et l'arrêté du 2 décembre 1998.

Programme de formation

FORMATION THÉORIQUE

- A - Connaissances générales,
- B - Technologie des grues mobiles,
- C - Les principaux types de grues mobiles - Les catégories de CACES®,
- D - Notions élémentaires de physique,
- E - Stabilité des grues mobiles,
- F - Déplacement des grues mobiles sur chantier,
- G - Risques liés à l'utilisation des grues mobiles,
- H - Exploitation des grues mobiles,
- I - Accessoires de levage et règles d'élingage,
- J - Vérifications d'usage des grues mobiles.

FORMATION PRATIQUE

- A - Prise de poste et vérification,
- B - Conduite et manoeuvres,
- C - Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance,
- D - Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option).

- **Code RS : Catégorie B – RS6999**
- **Certificateur : Institut National Recherche Sécurité**
- **Date d'échéance de l'enregistrement : 18/12/2029**



CACES® R483 - Catégorie B - Formation grue mobile - Recyclage

Prérequis

Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées). Lire et comprendre le français.

Être titulaire du permis C valide. Posséder une expérience ou être titulaire d'un CACES®R483 et de justifier d'une formation théorique et pratique avant le passage des tests CACES®

Durée

2 à 3 jours

Variable selon : l'expérience de l'apprenant et le centre de formation

Formateurs

Formateur spécialisé en conduite en sécurité, justifiant d'une expérience dans la conduite des grues et les travaux publics. Il est formé à la pédagogie via le process CityPro

Dispositifs de suivi

Feuille d'émargement et attestation de stage

Lieu de formation

Au sein d'un centre CityPro ou dans l'entreprise du candidat si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation R483

Méthodes pédagogiques

Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient.

Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique.

Validation des acquis

Selon les modalités d'examen définies dans la R.483 de la CNAM et organisées sous la forme d'un test théorique et pratique. Cet examen est réalisé uniquement par un testeur qualifié.

Les agences exclusivement référencées sur INRS peuvent délivrer les catégories sur lesquelles elles sont certifiées.

Délais d'accès

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

Modalités d'accès

Consultez la page centre sur le site city-pro.info

Accessibilité

Nos prestations pédagogiques sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous remercions de nous informer de votre situation lors de vos échanges avec nos équipes administratives.

Notre référent handicap vous contactera et prendra toutes les dispositions possibles pour adapter votre parcours de formation. Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité des PSH.

Tarifs et financements

En centre CityPro ou sur city-pro.info